

Discours Jean-Marie Carrier, Député provincial

Journée d'échanges entre professionnels sur la thématique « Les enfants exposés aux violences conjugales »

Libramont, 3 décembre 2010

Mesdames,
Messieurs,

Bonjour à tous et merci de nous avoir rejoints pour cette journée d'échanges entre professionnels sur la thématique des enfants exposés aux violences conjugales.

En ma qualité de Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières, il me tient à cœur, avec le service Egalité des Chances qui siège au sein de mon département, de développer des projets de lutte contre les violences conjugales.

C'est ainsi que, chaque année depuis que je suis en poste, les mois de novembre et décembre sont rythmés au son de la campagne du ruban blanc.

Action que vous connaissez peut-être puisque, dans le cadre de votre travail, vous êtes amenés à rencontrer les personnes concernées par les violences conjugales, celles qui agressent ou qui sont agressées.

On oublie souvent que les enfants qui grandissent dans des familles marquées par la violence conjugale sont eux aussi des victimes.

Ces enfants peuvent être des témoins oculaires, entendre des cris, des injures, constater les séquelles de cette violence au sein de la famille, etc.

Le milieu familial dans lequel ces enfants doivent vivre est donc un environnement qu'on peut qualifier de « toxique » qui compromet grandement leur bien-être et leur développement.

La Plate-forme « violences conjugales » de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau, qui est à l'origine de ce colloque, a d'ailleurs constaté que les professionnels ne sont pas suffisamment outillés et armés pour faire face aux enfants témoins de violences conjugales.

Et pourtant, vous êtes de plus en plus souvent confrontés à des situations de violences conjugales impliquant des enfants.

Cette thématique est trop peu abordée en province de Luxembourg et je le regrette.

Mon rôle, en tant que Député provincial, est aussi de permettre à des associations, plates-formes, et autres structures d'organiser des événements comme ceux-ci qui répondent à un besoin et à une réalité.

Par l'organisation de ce colloque, je tiens à ce que la problématique des enfants exposés aux violences conjugales soit également prise en compte dans notre réflexion actuelle et future.

Je tiens également à préciser que la Plate-forme « violences conjugales » de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau, à l'origine de ce projet, regroupe une vingtaine d'associations.

Le travail réalisé dans l'ombre par ces acteurs de terrains est considérable et est le fruit d'une véritable collaboration.

Pour en revenir au programme de cette journée, après un début de matinée plus théorique, nous avons souhaité vous donner la parole en organisant quatre ateliers aux thématiques particulières qui vous permettront d'échanger vos expériences et de réfléchir ensemble dans l'intérêt des enfants et des familles.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne journée.

Jean-Marie CARRIER
Province de Luxembourg
Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières.
Rue du Luxembourg, 15 B
6900 – MARCHE
Tél. : 084/31.22.66.
carrierjm@province.luxembourg.be